

Bali pourrait relancer les négociations

Idolda Agazzi **Après le succès relatif de la conférence ministérielle de Bali, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a du pain sur la planche. Elle doit opérationnaliser les dix décisions ministérielles et remettre le cycle de Doha sur les rails.**

Début février, Roberto Azevedo, le directeur général de l'OMC, a demandé aux présidents des groupes de négociation du cycle de Doha de présenter leurs plans pour mettre en œuvre le paquet de Bali. Il s'agit d'abord de l'*Accord sur la facilitation du commerce*. Celui-ci implique une nouvelle segmentation des pays en développement, car il prévoit un traitement spécial et différencié d'un nouveau genre. Les pays donateurs doivent notifier leurs engagements en matière d'assistance technique et financière avant que les pays en développement (PED) et les pays les moins avancés (PMA) ne doivent remplir des obligations. Les PED et les PMA ont le choix de mettre en œuvre certains engagements tout de suite, après une période de transition ou encore après la réception d'une aide technique et financière. Les pays industrialisés, en revanche, doivent mettre en œuvre tous les engagements immédiatement. L'accord va entrer en vigueur après la ratification par deux tiers des membres, ce qui pourrait prendre deux ans. L'OMC estime qu'il pourrait augmenter le commerce mondial de 1'000 milliards USD par an par rapport à aujourd'hui.

Une autre grande partie porte sur *l'agriculture*. Avant de pouvoir bénéficier de la clause de paix qu'elle a arrachée de haute lutte, l'Inde doit notifier ses soutiens internes à l'agriculture, ce qu'elle n'a pas fait depuis 2003. Parallèlement, l'OMC doit élaborer des propositions pour trouver une solution permanente à la question des soutiens internes d'ici la ministérielle de 2017. Quant à la question des subventions aux exportations des produits agricoles, sur laquelle les membres se sont contentés d'une déclaration d'intention qui les prohibe, le comité sur l'agriculture va en discuter en juin. Finalement, les PMA demandent que les thèmes du coton et de l'accès hors contingent et droits de douane – traités à Bali de façon non contraignante – soient opérationnalisés et fixés dans le temps.

Accord sur les biens et services environnementaux

Roberto Azevedo veut aussi un programme de travail pour relancer le cycle de Doha d'ici la fin de l'année. Il a affirmé que le développement doit être au cœur des négociations et que l'agriculture, l'industrie et les services doivent être traités ensemble. Aux membres de décider s'ils veulent agir selon le principe de l'engagement unique (rien n'est acquis tant que tout n'est pas acquis) ou selon une approche morcelée, comme cela a été fait à Bali. Sur ce



Photo: Reuters/Nir Elias

Stocks de riz pour la sécurité alimentaire à Udon Thani (Nord-Est de la Thaïlande). Les soutiens à l'agriculture sont l'une des questions les plus ardues du cycle de Doha.

point, il sera difficile de trouver un compromis. Les PED, en effet, tiennent au principe de l'engagement unique. Ils ne veulent pas de nouveaux sujets et souhaitent conclure les dossiers qui sont chers aux PMA. Les pays industrialisés, en revanche, veulent mettre sur la table de nouveaux thèmes comme les investissements, le droit de la concurrence, l'environnement et l'énergie.

Finalement, quatorze pays, dont la Suisse, les Etats-Unis, l'Union européenne, le Costa Rica et la Chine, n'ont pas l'intention d'attendre la conclusion du cycle de Doha pour parler environnement. Fin janvier, à Davos, ils ont décidé de lancer des négociations pour un accord sur la libéralisation des biens et services environnementaux. La base de discussion est la liste établie par l'Association de développement économique de l'Asie-Pacifique (APEC), qui comprend 54 biens, dont les panneaux solaires et les éoliennes. Actuellement, les pays intéressés par les négociations représentent 86% du commerce mondial des biens et services environnementaux. Il s'agit d'un accord plurilatéral qu'ils espèrent multilatéraliser dès que la masse atteindra les 90% du commerce mondial. Les bénéfices pourraient ainsi être étendus à tous les membres, mais seuls les pays négociateurs devraient baisser leurs droits de douane. Le commerce mondial des biens environnementaux a atteint 955 milliards USD en 2012, certains droits de douane montant jusqu'à 35%.